



جامعة الحسن الثاني - المحمدية
Université Hassan II - Mohammedia

**Université Hassan II de
Mohammedia**

Faculté des Sciences Juridiques

Mémoire de Fin d'Etudes

Sous le thème :

**Commerce Extérieur
&
Développement au
Maroc**

Réalisé par :

Oussama NEJJAR

Encadré par :

Année

Universitaire : 2009-2010

Remerciements

Très ravis d'entamer notre mémoire par les expressions de remerciement les plus chaleureuses et profondes aux personnes qui nous ont permis de découvrir le monde de recherche et de travail en nous encadrant dont le but d'améliorer nos connaissances.

Je tiens à remercier tout particulièrement mon encadreur le Docteur **Mr. Mostapha SAJID** d'avoir accepté d'encadrer ce travail, et de m'avoir toujours accueillie avec sympathie, malgré ses nombreuses occupations dans son travail.

Nous tenons ensuite à remercier tous les intervenants de cette année qui fut pour notre formation une richesse exceptionnelle, la qualité de leurs diverses présentations nous a permis de mieux entrevoir ce que pouvait constituer le travail de chercheur

Nous remercions également le siège de la BMCE Bank et aussi Bank Al-Maghreb à Casablanca, surtout le service documentation pour leur collaboration.

Enfin, Je remercie aussi tous mes amis (Yassine, Ibtissam, Samah, Smail et Zakaria) qui m'ont encouragé et aidé pendant la préparation de ce mémoire et à qui je souhaite bonne chance dans leurs projets d'avenir.

Reconnaissance à mes parents qui m'ont motivé et qui ont fait tous leurs efforts pour m'aider tous au long de mon parcours d'étude jusqu'à aujourd'hui.

Merci à tous et à toutes

Sommaire

Remerciements

Sommaire

Introduction générale

PREMIERE PARTIE : Les Théories Classiques du Commerce et Compétitivités Internationales du Maroc

Chapitre I : Les Théories Classiques

Section 1 : Les analyses théoriques traditionnelles

Section 2 : Le modèle H.O.S

Chapitre II : La compétitivité internationale économique du Maroc

Section1 : L'économie marocaine face à la mondialisation

Section 2 : Le Maroc à la recherche des compétitivités internationales

DEUXIEME PARTIE : L'Etat du Commerce Extérieur au Maroc

Chapitre I : Structure des échanges extérieurs

Section 1 : La configuration des importations marocaines

Section 2 : La configuration des exportations marocaines

Chapitre II : La politique économique du Maroc et équilibre extérieur

Section 1 : Le Maroc et l'UE quel statut ?

Section 2 : L'équilibre des comptes extérieurs

Conclusion générale

Références bibliographiques

Table des matières

Introduction générale

Le Commerce Extérieur est l'ensemble des activités commerciales requises pour produire, expédier et vendre des biens et des services sur la scène internationale, à partir de la production jusqu'à la consommation. C'est aussi le terme qui inclut le commerce, l'importation et l'exportation de biens et des services, et les investissements étrangers.

Le commerce extérieur s'est développé à partir du XVI^e siècle, sous l'influence combinée de l'essor du commerce maritime, de la découverte du Nouveau Monde et de l'organisation de nouvelles méthodes de production et aussi avec la première révolution industrielle, cette dernière a commencé en Grande - Bretagne, elle a permis d'avoir une production importante sur le plan interne et la recherche de débouchés est source d'approvisionnement des matières premières sur le plan extérieur. C'est ce qui justifie l'organisation du vaste empire colonial britannique. Cette situation a fait que l'Europe

occidentale soit le premier pôle du commerce international avec la Grande Bretagne en tête.

A l'origine de la libéralisation de l'économie, la théorie de l'avantage absolu. En effet, en 1776, Adam Smith, en s'interrogeant sur les fondements du commerce, sur le pourquoi des échanges et sur l'intérêt pour les nations de commercer, formalise la première théorie économique favorable à l'échange.

Ce corpus théorique va être enrichi par un autre économiste du courant classique, David Ricardo. En dépassant la loi de Smith, il établit la théorie de l'avantage comparatif.

Cette théorie repose sur une comparaison des coûts de production entre deux pays. Car pour lui, même en l'absence d'avantage absolu, un pays peut se spécialiser dans une production dès lors qu'il y possède un avantage comparatif

Le commerce extérieur englobe un ensemble de processus imbriqués et complexes incluant un nombre élevé d'acteurs dont les rôles ne sont pas toujours bien optimisés mais dont l'impact peut dans certains cas allonger les délais du processus et grever considérablement les coûts des opérations. Plusieurs institutions publiques et privées interviennent à divers niveaux dans les échanges, ce qui a une incidence considérable sur le coût des transactions et les délais de séjour des marchandises aux postes frontières. Ces institutions sont notamment : les ministères du commerce, des finances et de l'agriculture, ainsi que des services environnementaux ; les banques commerciales etc.

Le Maroc a renforcé le processus de libéralisation, notamment : Par la poursuite de la réduction de la protection tarifaire ; La simplification des procédures du

commerce extérieur ; L'élimination des mesures non tarifaires ; L'instauration d'un environnement propice au développement des affaires et des investissements ; L'élargissement et la diversification des relations commerciales et économiques ; et enfin par sa participation à la consolidation du Système Commercial Multilatéral.

A fin d'expliquer le processus de libéralisation qui est renforcé par le Maroc par plusieurs mécanismes cités auparavant, et aussi la théorie classique du libre-échange, on va procéder à la proposition des différentes réformes structurelles de l'économie marocaine. Ces réformes méritent d'être poursuivies pour accroître la compétitivité économique internationale du Maroc.

La modernisation durable de la compétitivité économique du Maroc se traduit dans des plusieurs accords de libre échange, le commerce extérieur marocain n'a pas connu une modification profonde en termes de diversification des produits et des débouchés extérieurs et de qualité de l'offre exportable.

Les échanges demeurent polarisés sur l'Europe, avec laquelle le Maroc accuse un déficit commercial chronique et les exportations nationales restent dominées par des produits à faible contenance technologique. Ce constat exige une action forte pour redresser le commerce extérieur du pays, à travers deux chantiers: la compétitivité de l'offre exportable du Maroc et l'efficacité des dispositifs de promotion du Maroc à l'étranger. Les enjeux de productivité, de qualité et de différenciation sont au cœur de cette ambition.

Le défi de la compétitivité ne pourra être relevé sans la restructuration du tissu productif et la modernisation du profil de spécialisation sectorielle de l'économie nationale.

Ce chantier impliquera en particulier un renouvellement des secteurs porteurs de l'économie, avec d'une part la réduction «naturelle» du poids des activités exportatrices peu compétitives au plan mondial et, d'autre part, le développement d'activités d'avenir à haute valeur ajoutée pour lesquelles le pays dispose d'avantages compétitifs certains. Pour appuyer ce processus de renouvellement du tissu productif, le Maroc pourrait par ailleurs encourager la fabrication locale de certains composants entrant dans la réalisation de programmes d'infrastructures ou d'équipements, en introduisant des obligations, dans ce sens, dans les conventions conclues entre les prestataires étrangers et l'Etat.

Le commerce extérieur marocain est depuis toujours constamment déficitaire, la valeur des importations a toujours été supérieure à celle des exportations, cette dernière n'arrivent pas à couvrir intégralement les importations qui sont composées généralement des produits d'un caractère incompressible dont le Maroc ne peut pas se passer de se les procurer. En outre, les importations qui participent à l'exécution des programmes économiques ; d'autre part, ce sont les exportations qui financent ces programmes et couvrent le paiement des dettes extérieures.

Les effets de la crise financière internationale n'ont pas impacté en 2008 le secteur bancaire, comme le montrent la poursuite de la croissance du crédit, la confiance des déposants, le fonctionnement normal du marché interbancaire, et en raison de sa faible exposition sur l'extérieur et les risques limités sur les contreparties étrangères.

Si les atouts du Maroc lui ont permis de préserver ses équilibres internes et externes, la crise économique mondiale a révélé davantage encore la nécessité de

remédier plus rapidement et plus profondément à certaines fragilités structurelles. Tout d'abord, le secteur agricole, malgré les importants efforts entrepris, reste caractérisé par une faible productivité et est toujours dépendant des aléas climatiques, comme le montre la volatilité, bien qu'en baisse significative, de la croissance de sa valeur ajoutée.

Ensuite, le faible dynamisme des exportations, notamment lié à la productivité insuffisante des entreprises industrielles et avec une structure qui demeure encore dominée par des biens à faible valeur ajoutée, est à l'origine du déficit structurel de la balance commerciale, que les recettes du tourisme et des Marocains résidants à l'étranger ont peut être occulté ces dernières années. En 2008, la progression des exportations hors phosphates et dérivés s'est limitée à environ 0,5%. Pour leur part, les importations ont enregistré une augmentation de 23%, imputable essentiellement à l'alourdissement de la facture énergétique et aux acquisitions de produits alimentaires et de demi-produits suite à l'envolée de leurs prix.

Dans ces conditions, le déficit commercial s'est alourdi et a représenté 25,1% du PIB. Les recettes du tourisme et les transferts effectués par les Marocains résidant à l'étranger, en repli respectivement de 5,6% et de 3,4%, n'ayant pas permis de couvrir ce déficit, les transactions courantes se sont soldées par un déficit de l'ordre de 5,2% du PIB, marquant une rupture dans les résultats de ces dernières années.

Au cours de notre recherche nous allons essayer de répondre à la problématique suivante : **Quelle politique économique va procéder le Maroc pour le développement de la compétitivité du commerce extérieur ?**

La première partie évoque les théories classiques du commerce et compétitivités économiques

internationales du Maroc. Pour analyser ces théories, on va voir tout d'abord, l'opposer des avantages comparatif et absolu, sans oublier le modèle archaïque H.O.S ; alors que dans le chapitre suivant nous parlerons de l'influence de la mondialisation sur les compétitivités internationales du Maroc.

La deuxième partie fera l'objet d'une présentation analytique de la structure du commerce extérieur du Maroc concernant les années 2008 et 2009 à travers l'analyse chiffrée des importations et des exportations, et pour un développement souhaitable de l'état du commerce extérieur le Maroc va procéder une politique économique vers l'extérieur.

PREMIÈRE PARTIE : LES
THÉORIES CLASSIQUES DU
COMMERCE ET
COMPÉTITIVITÉS
INTERNATIONALES DU
MAROC

CHAPITRE I : LES THÉORIES CLASSIQUES

Ces théories classiques essaient de donner une réponse logique à la question centrale suivante : pourquoi les pays du monde échangent-ils les biens, les services et les capitaux entre eux ?

Évolution de la pensée économique: bref aperçu historique.

XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles : les Mercantilistes (Colbert et Bodin) expliquent le fondement du commerce international en le considèrent comme un moyen permettant d'augmenter l'entrée de métaux précieux dont dépend la présence du Roi.

XIX^{ème} siècle : émergence de la DIT & changement de perspective théorique pour expliquer les causes de libre-échange :

- Adam Smith : *spécialisation avantages absolus*
- David Ricardo : *spécialisation avantages comparatifs*

Section 1 : Les analyses théoriques traditionnelles

(Avantages attendus)

A/ Théorie des avantages absolus (Adam Smith)

Qu'est-ce que l'avantage absolu ?

Un pays A détient un avantage absolu dans la production d'un bien X, lorsqu'il peut le produire à un coût de production moindre que le pays B.

Exemple : Comparaison des productivités (un jour de travail par homme actif permet de produire une certaine quantité de biens)

	Etats-Unis		Grande-Bretagne
Blé	2 unités	← →	1 unité
Textile	4 unités	← →	6 unités

Quel concept permet de justifier l'échange entre deux nations selon Adam Smith ?

Selon Smith, la différence de productivité de travail entre deux pays justifierait le commerce international.

L'avantage absolu avant spécialisation :

Les E-U détiennent un avantage absolu dans le blé $2 > 1$	La G-B détient un avantage absolu dans le textile $4 < 6$
---	---

La différence de productivité (E-U \implies Blé, et G-B \implies Textile) mène Adam Smith à formuler le théorème suivant :

Théorème : Chaque pays est plus efficace que les autres dans la production d'un bien au moins. Le pays en se spécialisant dans la production d'un bien ce qui signifie l'abandon de la production des autres biens, approfondit la division du travail et ainsi la liberté des échanges va accroître le bien-être de l'ensemble des pays. C'est l'avantage absolu dans la production d'un bien qui détermine la spécialisation de chaque pays.

L'avantage absolu après spécialisation :

Les E-U obligent le travailleur de textile de venir travailler dans la production du blé.	La G-B oblige le travailleur de blé de venir travailler dans la production de textile
---	---

La production mondiale de blé et de textile **après** spécialisation :

	U-E	G-B	
Blé	4 unités	0 unité	→ 4 unités
Textile	0 unité	12 unités	→ 12 unités

La production mondiale de blé et de textile **avant** spécialisation :

	U-E	G-B	
Blé	2 unités	1 unité	→ 3 unités
Textile	4 unités	6 unités	→ 10 unités

Quel est l'avantage de la spécialisation pour l'économie mondiale ?

La spécialisation oblige chaque Nation à orienter ses ressources économiques dans le secteur où elles peuvent être utilisées plus efficacement qu'auparavant. Ainsi, la production mondiale des 2 biens peut être augmentée, chaque pays pouvant ainsi accéder à un vaste éventail de biens :

- Etats-Unis : pourraient vendre 2 unités de blé à la Grande Bretagne (production du travailleur qui fabriquait le textile) contre 6 unités de textile. Ils gagneraient alors 2 unités de textiles par rapport à la situation autarcique.
- Grande-Bretagne : pourrait échanger 6 unités de textiles produites par l'ancien agriculteur contre 2 unités de blé. Elle gagne donc une unité de blé par rapport à la situation antérieure.

Conclusion :

La théorie de l'avantage absolu de Smith montre l'intérêt d'un pays peut trouver en développant les activités pour lesquelles il dispose d'une forte (plus forte) productivité du travail que ses

concurrents. Cependant un pays dont la productivité serait inférieure dans les deux productions, ne pourrait participer à l'échange international, puisqu'il serait conduit, dans la logique du modèle de Smith, à importer tous produits nécessaires à sa consommation.

C'est ce problème que Ricardo aura résolu, en montrant qu'un pays désavantagé pour les deux produits tire malgré tout un gain de l'échange : le modèle de l'avantage comparatif deviendra une de bases de la théorie économique.

B/ Théorie des avantages comparatifs (David Ricardo)

Principe de l'avantage comparatif : Un pays détient un avantage comparatif dans la production d'un bien (ou d'un service) quand son coût d'opportunité pour la production de ce bien est bas que le coût d'opportunité d'un autre pays pour le même bien.

Chaque pays devrait se spécialiser dans la production du bien pour lequel le coût d'opportunité est le plus faible et procéder à l'échange avec le partenaire qui, forcément, détient un avantage comparatif dans l'autre bien, les deux pays tireraient mutuellement avantage de la spécialisation internationale et de l'échange.

Selon **Ricardo**, ce n'est pas l'avantage absolu qui compte mais l'avantage relatif. Autrement dit un pays, qui est moins efficace que les autres pays dans la production de tous les biens qui peuvent être échangés, sera relativement moins inefficace dans la production d'au moins un bien. En exploitant cet avantage comparatif, c'est-à-dire en se spécialisant dans la production de ce bien, le libre-échange se révélera préférable à l'autarcie.

L'analyse Ricardienne ne précise pas quel sera le niveau exact des prix et des quantités échangées entre pays. C'est S. Mill qui déterminera l'équilibre de l'échange international en faisant deux hypothèses : fonctions de demande par pays identiques et constance de la part du revenu réel consacrée à chaque bien. D'autres hypothèses fondent le modèle : concurrence pure et parfaite, existence d'un seul facteur primaire par pays, coûts de production fixes (totalement indépendants de l'échelle de production et des effets externes).

Le modèle incomplet

Le modèle Ricardien est une structure logique incomparable, mais incomplète. Les critiques formulées à son encontre portent sur l'origine de la différence des coûts comparatifs, sur l'hypothèse de constance des coûts, sur l'indétermination du rapport international de l'échange et/ou l'oubli de la demande ; la plupart de ces critiques peuvent être dépassées grâce à une reformulation plus moderne de l'exposé de la théorie des coûts comparatifs.

Ricardo se donne les couts de production des deux biens dans les deux pays, sans les justifier. La différence des coûts de production (des productivités du travail) peut avoir des sources multiples : elle peut provenir de dotations différentes en capital (physique ou humain), d'une productivité propre du travail (qui peut être liée à la durée annuelle ou hebdomadaire du travail), de qualifications particulières, de conditions géographiques, de fonctions de production différentes d'un pays à l'autre pour un même produit (ce qui souvent revient à étudier la quantité et la qualité du capital disponible), de la présence d'économies d'échelle dont seul le grand pays pourra bénéficier au départ du fait de la taille de son marché intérieur, tous ces possibilités seront successivement étudiées pour justifier la différence Ricardienne des coûts de production.

L'hypothèse de la constance des coûts, qui implique spécialisation absolue de chaque économie, sera relâchée par Habeler, qui présentera une analyse générale en termes de coûts d'opportunité constants, croissants, décroissants ; le modèle de Ricardo ne sera qu'un cas particulier, le plus simple, d'une théorie générale de l'ouverture à l'extérieur et de la spécialisation.

Conclusion du modèle des avantages comparatifs de David Ricardo :

- 1- L'échange est profitable à chaque pays du monde. En effet, il permet de produire d'une manière efficace et d'exporter le surplus.
- 2- En se spécialisant chaque pays obtient une plus grande quantité des deux biens.

- 3- Il en résulte une spécialisation internationale qui sera profitable non seulement aux deux pays mais à l'ensemble de tous les pays du monde.

Le modèle Ricardien, sous sa forme originelle, ne peut être étendu à plusieurs biens. Nous nous proposons de présenter une généralisation du modèle dans une économie monétaire à continuum de biens, en procédant à une extension du modèle Dornbusch-Fisher-Samuelson (1977).

Section 2 : Le modèle Heckscher-Ohlin-Samuelson

Le modèle Heckscher-Ohlin-Samuelson est le « modèle standard » de la théorie des échanges internationaux qui se reposent sur des différences de dotation dans les facteurs de production.

Ce modèle est connu sous plusieurs noms. Il fut d'abord publié sous une forme plus littéraire par Bertil Ohline, qui en attribua la copaternité à son directeur de thèse, Eli hesckscher, en 1933. En 1941, Paul Samuelson et Wolfgang stolper en déduisirent un théorème important sur la rémunération des facteurs, qui fut systématiquement incorporé dans la présentation du modèle, désormais connu sous l'abréviation HOS.

A/ Hypothèses et limites de modèle H.O.S :

1) Hypothèses :

Le cadre d'analyse est un modèle «2x2x2» : deux pays, A et B, deux biens, 1 et 2, deux facteurs de production, K et L, en quantités KA, LA, KB et LB.

Note : Il est possible de sortir du cadre 2x2x2. La complexité mathématique de la résolution du modèle augmente alors considérablement, même s'il est possible de prouver que ses résultats essentiels restent valables dans la plupart des cas.

- ❖ Les deux pays ont accès à la même technologie. Ils ont donc les mêmes fonctions de production, $F_1(K, L)$ et $F_2(K, L)$, à rendements factoriels décroissants
- ❖ Les pays ont des dotations relatives en facteurs de production différentes. On suppose ici que $K_A / L_A > K_B / L_B$ (A a relativement plus de K par unité de L que B)
- ❖ La production se fait à rendements d'échelle constants : $\forall(\lambda, L, K), F(\lambda L, \lambda K) = \lambda F(L, K)$;
- ❖ Les facteurs de production ont une productivité marginale décroissante.
- ❖ L'intensité en facteurs de production doit être différente entre les deux biens. Nous supposons ainsi que $\frac{\partial F_2}{\partial K} > \frac{\partial F_1}{\partial K}$. Cela signifie que la production du bien 2 utilise relativement plus de facteur K que la production de bien 1.
- ❖ Les facteurs de production sont mobiles sans coût à l'intérieur d'un pays.
- ❖ Les facteurs de production sont immobiles internationalement;
- ❖ Les biens produits sont mobiles sans coût internationalement (pas de barrières douanières, transport sans coût).
- ❖ Le concept d'équilibre interne des deux pays est celui de la concurrence parfaite.

2) Limites du modèle HOS

Si ce modèle occupe une place centrale dans la littérature, c'est avant tout à cause des intuitions qu'il souligne, et de la richesse des résultats qu'il propose. Cependant, il est contestable sur plusieurs points :

- ❖ La plupart de ses prédictions sont infirmées par les flux du commerce international :
 - ✓ Alors que les États-Unis ont un taux de capital par tête parmi les plus élevés, ils exportent des produits relativement intensifs en travail (paradoxe de Leontief) (pourtant, les recherches de Keesing en 1966 ont montré que le travail qualifié pouvait être considéré comme du capital. C'est la Théorie du capital humain de Becker : le travail intègre du capital sous forme humaine. La recherche de Leontief ne remet finalement pas en cause le modèle).
 - ✓ L'égalisation des prix relatifs n'est que rarement observée, même au sein d'une union monétaire comme la zone euro. Cette observation amène à étudier les conséquences de différences de demande entre les pays.
- ❖ Dans ce modèle, la mobilité du capital conduit à une situation dégénérée : après un équilibrage des dotations relatives, les pays se retrouvent en autarcie.

B/ Démonstration :

On considère d'abord la situation où chaque pays produit et consomme en autarcie.

La situation étant symétrique dans les deux pays, on allège ici les notations en omettant l'indice (A, B) du pays.

On définit les grandeurs suivantes :

- ❖ x_1 et x_2 sont les quantités de biens produites à l'équilibre.
- ❖ L_i et K_i les quantités de facteurs employées à la production du bien i .
- ❖ coefficients technologiques à l'équilibre :

$$a_i^L = L_i/x_i \quad \text{et} \quad a_i^K = K_i/x_i$$

❖ coefficient capitalistique : $k_i = a_i^K / a_i^L$ La production de bien 1 est plus intensive en facteur K que la production de bien 2 si et seulement si $k_1 > k_2$.

On a ainsi : $a_1^L x_1 + a_2^L x_2 = L$ et $a_1^K x_1 + a_2^K x_2 = K$

Le concept d'équilibre de la concurrence parfaite nous dit que la rémunération des facteurs est la même dans les deux industries, égale à leur productivité marginale. On note w la rémunération du facteur L, r celle du facteur K, p le prix d'équilibre du bien 2, p , w et r étant exprimés en unités de bien 1.

$$w = \frac{\partial F_1}{\partial L}(K_1, L_1) = p \frac{\partial F_2}{\partial L}(K - K_1, L - L_1)$$

$$r = \frac{\partial F_1}{\partial K}(K_1, L_1) = p \frac{\partial F_2}{\partial K}(K - K_1, L - L_1)$$

Le choix de la technique de production se fait ainsi par minimisation des coûts de production. Le coût unitaire est ainsi :

$$c_i = w a_i^L + r a_i^K$$

La théorie du producteur nous dit qu'on a alors :

$$-\frac{dK_i}{dL_i} = \frac{\frac{\partial F_i}{\partial L}}{\frac{\partial F_i}{\partial K}} = \frac{w}{r}$$

Comparaison des situations d'autarcie :

Rémunérations relatives des facteurs :

Comme le pays B est moins doté en K par unité de L que le pays A et les rendements factoriels étant décroissants,

$$w_A = \frac{\partial F_1^A}{\partial L} > \frac{\partial F_1^B}{\partial L} = w_B$$

$$r_B = \frac{\partial F_1^B}{\partial K} > \frac{\partial F_1^A}{\partial K} = r_A$$

D'où :

$$\frac{w_B}{r_B} > \frac{w_A}{r_A}$$

Si on compare les pays à l'autarcie, le facteur ayant la meilleure rémunération relative est le facteur relativement le plus rare dans le pays considéré.

Prix relatifs :

Toujours en raison de l'équilibre de concurrence, les prix sont égaux aux coûts unitaires, et on a normalisé le prix du bien 1 à la valeur 1. On a donc :

$$p = \frac{wa_2^L + ra_2^K}{wa_1^L + ra_1^K}$$

D'où on déduit :

$$\frac{\partial p}{\partial \frac{w}{r}} = \frac{a_1^L a_2^L (k_1 - k_2)}{\left(\frac{w}{r} a_1^L + a_1^K\right)} < 0$$

Ainsi, si le prix relatif du facteur K augmente, w / r diminue, et p augmente. On en déduit donc que l'augmentation du prix relatif d'un facteur augmente le prix relatif du bien utilisant le plus intensément ce facteur.

Ouverture à l'échange extérieur : passage en [économie ouverte](#)

Supposons maintenant que les pays peuvent échanger des biens.

Comme $\frac{w_B}{r_B} > \frac{w_A}{r_A}$, $p_B < p_A$: les entreprises produisant du bien 2 dans le pays B a donc intérêt à exporter, et réciproquement pour les entreprises produisant du bien 1 dans le pays A.

On a alors plusieurs résultats :

- 1) On a spécialisation partielle de chaque pays dans le bien relativement le plus intensif dans le facteur dont ce pays est relativement le mieux doté.
- 2) On a égalisation des prix relatifs des biens avec $p_B < p_i < p_A$
- 3) En raison de la relation entre prix relatifs et rémunérations relatives, la rémunération relative du facteur relativement le plus rare dans chaque pays diminue tandis que celle du facteur relativement le plus abondant augmente.

CHAPITRE II : LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE DU MAROC

Le Maroc a entrepris d'importantes réformes structurelles qui lui ont permis d'améliorer ses fondamentaux macroéconomiques et de progresser sur la voie de la modernisation de ses structures économiques et institutionnelles. Ces réformes méritent d'être poursuivies pour accroître la compétitivité de l'économie nationale, saisir les opportunités nées de la crise et développer un marché intérieur à même de constituer un véritable relais de croissance en cas de crises. Il faudrait ainsi maintenir le cap sur ce double pari: asseoir un équilibre de croissance qui approfondit le marché intérieur tout en tirant pleinement partie de l'ouverture.

Section 1 : L'économie marocaine face à la mondialisation

A/ la mondialisation :

La mondialisation est un processus dans lequel la finance, les investissements, la production et le marketing sont de plus en plus dominés par des agents dont la vision et les actions ne sont pas limitées par les frontières ou les intérêts nationaux.

La mondialisation est avant tout un processus économique : des multinationales (banques comprises) ont commencé de constituer des réseaux complexes de relations et d'alliances interentreprises bâties autour d'une hiérarchie de ressources technologiques, d'avantages comparatifs et de méthodes de production, générant un accroissement des flux transfrontaliers d'échanges commerciaux, de capitaux et d'informations.

Le commerce international connaît un essor fulgurant : en fraction du PNB mondial, il s'est développé trois fois plus vite ces dix dernières années que pendant la décennie précédente. Le commerce régional entre les pays en développement est florissant sur les nouveaux marchés déréglementés, puisqu'il avoisinait 12 % de croissance annuelle entre 1985 et 1994 et qu'il est passé, en part du commerce mondial, de 5 % en 1970 à 13 % en 1994 (essentiellement grâce à la progression des produits manufacturés).

Cette évolution a notamment pour conséquence une transformation radicale de la structure des échanges mondiaux, les produits de base étant supplantés par les produits manufacturés (qui représentent désormais plus de 70 % des exportations mondiales) et par les services, récemment devenus le premier secteur pour les investissements étrangers et la croissance des exportations.

Pourquoi le commerce mondial connaît-il une croissance aussi forte ? Plusieurs facteurs l'expliquent : acceptation des principes, libéralisation des réglementations, harmonisation des institutions, amélioration des compétences et de la compétitivité dans de nombreux pays en développement. Toutefois, l'essor des échanges est fondamentalement nourri par les nouveaux réseaux transnationaux qui couvrent une grande partie de la production mondiale, avec des entreprises sans frontières qui inventent des systèmes de production mondiaux, complexes et diversifiés. Les 100 premières multinationales (à l'exception de la banque et de la finance) représentent aujourd'hui près d'un sixième des actifs de production de la planète. Les liens avec les producteurs locaux et les réseaux de production se multiplient.

Les multinationales ont connu une croissance particulièrement rapide dans le domaine des services (banques, publicité, conseil juridique, fret, crédit) et ont délocalisé leurs fonctions administratives à l'étranger afin de réduire les coûts, créant un système mondial inter

verrouillé de production et de services commerciaux, à tel point que la dispersion géographique des multinationales gomme leur identité nationale.

L'impact des nouveaux flux d'échanges et d'investissement internationaux est très inégal. Au plan national, ils ont aggravé les disparités dans la participation des pays en développement à l'économie mondiale.

B/ L'insertion du Maroc dans l'économie mondiale

Depuis sa crise d'endettement, le Maroc ne cesse d'affirmer sa volonté de s'insérer davantage dans l'économie mondiale. L'impératif d'insertion a été présenté successivement comme une condition nécessaire à la croissance économique et comme une réponse réaliste au défi de la mondialisation. Aussi la, politique économique menée depuis la décennie quatre-vingt, a-telle pris des mesures, introduit des réformes et encouragé la conclusion d'accords susceptibles de favoriser une plus grande insertion du Maroc dans l'économie mondiale.

Cependant, une question fondamentale demeure à ce jour posée : vers quel type d'insertion internationale l'économie marocaine est-elle entrain d'évoluer ? Cette question est d'autant plus opportune que l'économie marocaine entre dans une phase historique décisive pour son devenir. En effet, celle-ci est aujourd'hui confrontée non seulement aux implications d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne dont la principale caractéristique est l'inégalité du niveau de développement de ses partenaires mais également, et d'une façon générale, aux effets d'une mondialisation qui ne cesse de bouleverser les économies contemporaines. C'est donc en partant de la spécificité de la phase historique que l'économie marocaine traverse, qu'il est pertinent de s'interroger sur l'évolution future de l'insertion du Maroc dans l'économie mondiale.

Section 2 : Le Maroc à la recherche des compétitivités internationales

La modernisation durable de la compétitivité économique du Maroc :

En dépit de la conclusion de plusieurs accords de libre échange, le commerce extérieur marocain n'a pas connu une modification profonde en termes de diversification des produits et des débouchés extérieurs et de qualité de l'offre exportable.

Les échanges demeurent polarisés sur l'Europe, avec laquelle le Maroc accuse un déficit commercial chronique et les exportations nationales restent dominées par des produits à faible contenance technologique. Ce constat exige une action forte pour redresser le commerce extérieur du pays, à travers deux chantiers: la compétitivité de l'offre exportable du Maroc et l'efficacité des dispositifs de promotion du Maroc à l'étranger. Les enjeux de productivité, de qualité et de différenciation sont au cœur de cette ambition.

Le défi de la compétitivité ne pourra être relevé sans la restructuration du tissu productif et la modernisation du profil de spécialisation sectorielle de l'économie nationale.

Ce chantier impliquera en particulier un renouvellement des secteurs porteurs de l'économie, avec d'une part la réduction «naturelle» du poids des activités exportatrices peu compétitives au plan mondial et, d'autre part, le développement d'activités d'avenir à haute valeur ajoutée pour lesquelles le pays dispose d'avantages compétitifs certains. Pour appuyer ce processus de renouvellement du tissu productif, le Maroc pourrait par ailleurs encourager la fabrication locale de certains composants entrant dans la réalisation de programmes d'infrastructures ou

d'équipements, en introduisant des obligations, dans ce sens, dans les conventions conclues entre les prestataires étrangers et l'Etat.

Un objectif stratégique pour le Maroc serait ainsi de parvenir à résorber significativement le déficit structurel de la balance commerciale. Outre les stratégies sectorielles qui devraient prendre en considération cet objectif, la nouvelle stratégie de développement des exportations «Maroc Export Plus» devrait rapidement trouver son régime de croisière, en tant que cadre de cohérence, d'animation et de pilotage.

Le Maroc devrait également envisager une révision de sa politique commerciale sur des bases qui permettraient de préserver les intérêts nationaux. L'examen de la cohérence d'ensemble des accords de libre échange est indispensable pour moduler leurs dispositions avec, pour finalité, l'établissement de relations commerciales mutuellement profitables. La politique d'ouverture de notre pays devrait ainsi tenir compte des mutations géopolitiques mondiales. A ce sujet, il serait opportun pour le Maroc de multiplier ses alliances commerciales et financières pour s'arrimer aux nouvelles locomotives de développement.

Mise en place de la compétitivité économique mondiale du Maroc :

Le royaume chérifien s'est doté d'une stratégie de développement économique sur 20 ans : 70 "zones logistiques" destinées à rentabiliser les secteurs industriels et commerciaux ont été définis dans le pays, afin de permettre à l'économie marocaine de rivaliser avec les voisins méditerranéens.

Le roi du Maroc Mohammed VI a donné mardi le coup d'envoi de la création de 70 zones logistiques à travers le pays, "afin de rendre l'économie plus compétitive au niveau de la Méditerranée", a déclaré

Karim Ghellab, le ministre de l'Équipement et des Transports. "Cette stratégie a un caractère pionnier dans la région et en particulier en Afrique. Elle définit une vision sur 20 ans pour un investissement de 60 milliards de dirhams (5,5 milliards d'euros), dont les deux tiers seront assurés par les secteurs privés marocain et étranger", a précisé Mr. Ghellab lors de l'inauguration de ces chantiers.

A cette fin, le gouvernement a mis en place "l'Agence marocaine pour le développement de la logistique" afin de réaliser, d'ici 2015, 70 zones logistiques dans 17 villes, selon le ministre.

La France appelée à investir

Ce dernier a également souhaité "voir les professionnels français (la France est le premier partenaire économique du Maroc) de la logistique investir dans ce segment pour améliorer les performances du tissu industriel et commercial" implanté au Maroc.

Le plan de ces 70 zones logistiques "réduira ainsi les coûts logistiques, de 20% du PIB actuellement à 15%, afin de s'aligner sur les taux observés dans les pays émergents comme le Brésil et le Mexique", selon Mr. Ghellab Il "accélérera la croissance économique de 0,5 point de PIB par an pendant 10 ans, ce qui correspond à une plus-value économique directe de 20 milliards de dirhams (1,9 milliard d'euros)", a-t-il conclu.

DEUXIÈME PARTIE : ÉTAT DU **COMMERCE EXTÉRIEUR AU** **MAROC**

CHAPITRE I: STRUCTURE DES ECHANGES **EXTÉRIEURS DU MAROC**

Le faible dynamisme des exportations, notamment lié à la productivité insuffisante des

entreprises industrielles et avec une structure qui demeure encore dominée par des biens à faible valeur ajoutée, est à l'origine du déficit structurel de la balance commerciale, que les recettes du tourisme et des Marocains résidants à l'étranger ont peut être occulté ces dernières années. En 2008, la progression des exportations hors phosphates et dérivés s'est limitée à environ 0,5%. Pour leur part, les importations ont enregistré une augmentation de 23%, imputable essentiellement à l'alourdissement de la facture énergétique et aux acquisitions de produits alimentaires et de demi-produits suite à l'envolée de leurs prix.

Dans ces conditions, le déficit commercial s'est alourdi et a représenté 25,1% du PIB. Les recettes du tourisme et les transferts effectués par les Marocains résidant à l'étranger, en repli respectivement de 5,6% et de 3,4%, n'ayant pas permis de couvrir ce déficit, les transactions courantes se sont soldées par un déficit de l'ordre de 5,2% du PIB, marquant une rupture dans les résultats de ces dernières années.

Section 1 : La configuration des importations marocaines

A/ Evolution des principales composantes des échanges commerciaux

Au terme de l'année 2009, la balance commerciale a dégagé un déficit de 152,6 milliards de dirhams, en atténuation de 10,4% au lieu d'une aggravation de 25,4% à l'issue de la même période de l'année précédente. Cette évolution résulte une baisse enregistrer de 19% (ou 61,6 milliards de dirhams) par les importations CAF.

Le tableau suivant présente les principales catégories de produits en valeur et l'évolution des importations en

MDH et en pourcentage pendant les années 2008 et 2009 :

**EVOLUTION DES IMPORTATIONS PAR GROUPEMENT
D'UTILISATION**

Catégorie de produits	Importations en valeur		Evolution en MDH	Evolution en %
	2008	2009*		
Produits énergétiques	72 714	54 244	-18 470	-25%
Hors produits énergétiques	253 327	210 202	-43 125	-17%
Céréales	12 428	5 441	-6 988	-56%
Biens d'équipement	71 657	66 717	-4 941	-7%
Biens de consommation	53 525	52 682	-842	-2%
TOTAL	463 651	389 285	-74 367	-16%

*Chiffres provisoires

Source : Office de Change

Le fléchissement des importations est attribuable, d'une part, à l'allègement de 25% (ou 18 470 MDH) de la facture énergétique.

Les acquisitions de demi-produits, chiffrées à 53,3 milliards de dirhams, ont reculé de 23,3% consécutivement au repli des importations de produits chimiques et celles de fer et acier. Les achats de produits alimentaires ont également connu une diminution de 24,6%, suite à la régression des acquisitions de céréales qui est de 56% (ou 6 988 MDH).

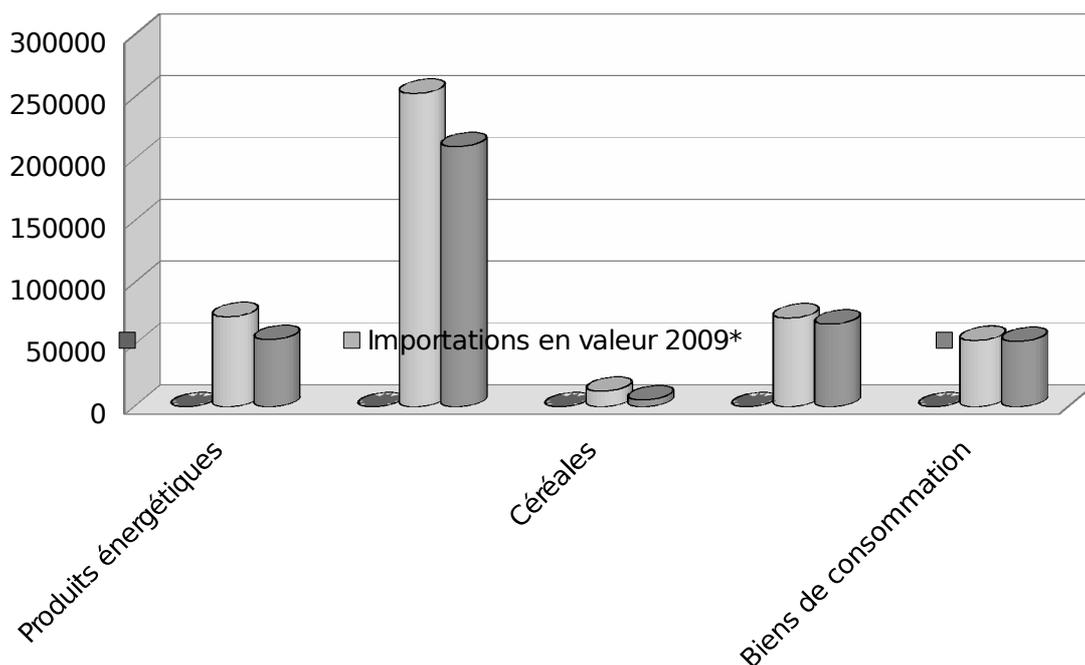
De même, les importations de produits bruts, d'un montant de 13,4 milliards, ont accusé une baisse de près de moitié, liée à la contraction des achats de soufre brut, ainsi que de ceux d'huiles végétales brutes et de bois bruts. Pour leur part, les acquisitions de biens

d'équipement ont enregistré un fléchissement de 6,9%, en relation avec la régression des achats de fils et câbles pour l'électricité et de voitures industrielles.

Quant aux importations de biens de consommation, elles se sont inscrites en baisse de 2% (ou 842 MDH) résultant essentiellement de la réduction des acquisitions de voitures de tourisme et de tissus de coton.

Toutefois, les importations de sucre, d'appareils électriques et de médicaments ont enregistré, à fin décembre, des augmentations respectives de 53,2%, de 29,4% et de 23,7%.

Présentation graphique des importations



B/ La part du Pétrole dans les importations :

Le fléchissement des importations est attribuable, d'une part, à l'allégement de 25,4% de la facture énergétique, sous l'effet du recul des importations de pétrole brut aussi bien en prix qu'en

volume, respectivement de 35,7% et de 13% et d'autre part, à la contraction de 16,3% des importations hors pétrole.

- Importations de pétrole: 17.166MDH contre 30.682,8MDH, soit -44,1% ou -13.516,8MDH ;
- Importations hors pétrole : 247.279,9MDH contre 295.359,4MDH, soit -16,3% ou -48.079,5MDH.

EVOLUTION DES IMPORTATIONS CAF DU PETROLE

	2008	2009*	Evolution	
			MDH	%
Importations hors pétrole	295359,4	247279,9	-48079,5	-16%
Pétrole	30682,8	17166	-13516,8	-44%
Importations CAF	326042,2	264445,9	-61596,30	-19%

La part de Pétrole dans les Importations CAF en 2008 et 2009 :

$$P_{2008} = \frac{30682,8}{326042,2} = 9,41\%$$

$$P_{2009} = \frac{17166}{264445,9} = 6,49\%$$

Les importations CAF du pétrole brut ont représenté de

$$P_{2008} = \frac{30682,8}{463651} = 6,62\%$$

$$P_{2009} = \frac{17166}{389285} = 4,41\%$$

Le pétrole à l'année 2009 a baissé de 2,21% par rapport à l'année précédente.

En dehors des importations de pétrole brut (-44,1% ou -13 516 MDH), de soufres bruts (-89,2% ou -10

048,9MDH) et de céréales (-50% ou -8655,2MDH) qui ont enregistré de fortes hausses en 2008, les importations n'ont baissé que de 11% ou -29 375,4MDH (237 406MDH contre 266 781,4MDH).

Section 2 : La configuration des exportations marocaines

A/ Evolution des principales composantes des échanges commerciaux

Entre l'année 2008 et 2009, un déficit de 152,6 milliards de dirhams a été dégagé au niveau de la balance commerciale, en atténuation de 10,4% au lieu d'une aggravation de 25,4% à l'issue de la même période de l'année précédente. Ce résultat s'obtient d'une baisse au niveau des exportations qui est chiffré de 47,5 Milliards de dirhams ou 24 %.

EVOLUTION DES EXPORTATIONS PAR GROUPEMENT

D'UTILISATION

Catégorie de produits	Exportations		Evolution en MDH	Evolution en %
	2008	2009*		
Phosphates et dérivés	51 460	18 757	-32 703	-64%
- Acide phosphorique	22 831	8 042	-14 789	-65%
- Engrais naturels et chimiques	10 946	5 552	-5 394	-49%
- Phosphates	17 684	5 163	-12 521	-71%
Hors phosphates et dérivés	104 280	93 092	-11 188	-11%
Vêtements confectionnés	18 924	17 685	-1 239	-7%
Agrumes	3 193	2 107	-1 086	-34%
Produits de la mer	13 183	12 143	-1 039	-8%
Articles de	6 659	6 453	-207	-3%

bonneterie				
TOTAL	197 698	150 236	-47 462	-24%

Le repli des exportations s'explique, pour l'essentiel, par la chute de 64% des ventes de phosphates et dérivés et ce, malgré l'amélioration de 17,8% et de 50,9% respectivement des quantités exportées d'acide phosphorique et d'engrais naturels et chimiques. Parallèlement, les exportations hors phosphates se sont inscrites en recul de 10,7%. Ainsi, les ventes à l'étranger de fils et câbles pour l'électricité ont fléchi de 43,4%. De même, les livraisons de produits de la mer et d'agrumes ont régressé respectivement de 8% et de 34%.

Evolution des exportations par groupement d'utilisation excepté l'or industriel, les autres groupes de produits à l'exportation se sont inscrits en baisse, particulièrement les demi-produits et les produits bruts suite à la baisse des ventes de phosphates et dérivés.

Constatation d'une baisse au niveau des demi-produits dans la mesure de 30.534,7MDH contre 53.171,6MDH, soit -42,6% ou -22.636,9MDH Ce résultat trouve son origine essentiellement dans les ventes de dérivés de phosphates :

- l'acide phosphorique : -64,8% ou -14.788,5MDH (8.042,1MDH contre 22.830,6MDH) pour un volume qui s'est accru de 17,8% (1.918,8mt contre 1.629,3mt). Le prix moyen à l'exportation s'est situé à 4.191DH/T contre 14.013DH/T. Les exportations d'acide phosphorique se sont inscrites en baisse de 11,3% ou -1.026,7MDH par rapport à 2007 et ont augmenté de 1,9% ou +150,8MDH par rapport à 2006.
- les engrais naturels et chimiques : -49,3% ou -5.393,6MDH (5.551,9MDH contre 10.945,5MDH)

pour un volume en hausse de 50,9% (2.270,8mt contre 1.505mt). Ainsi, le prix moyen à l'exportation a reculé à 2.445DH/T contre 7.273DH/T. Pour partir plus loin on comparait à 2007, les ventes d'engrais naturels et chimiques ont baissé de 22,7% ou -1.630,6MDH. Elles ont, en revanche, progressé de 18,3% ou +858,2MDH par rapport à 2006.

A ne pas oublier les produits alimentaires qui sont de leur rôles sont diminuées de 23.218MDH contre 26.197,7MDH, soit -11,4% ou -2.979,7MDH. Cette évolution fait suite à la contre-performance des exportations de crustacés, mollusques et coquillages (-25,1% ou -1.387,4MDH), d'agrumes (-34% ou -1.096,2MDH), de fruits frais (-27,1% ou -465,6MDH) et de légumes frais (-23,2% ou -464,2MDH).

Les produits alimentaires se maintiennent au troisième rang parmi les groupes de produits à l'exportation en dépit de l'amélioration de quatre points de leur part : 20,8% contre 16,8% en 2008.

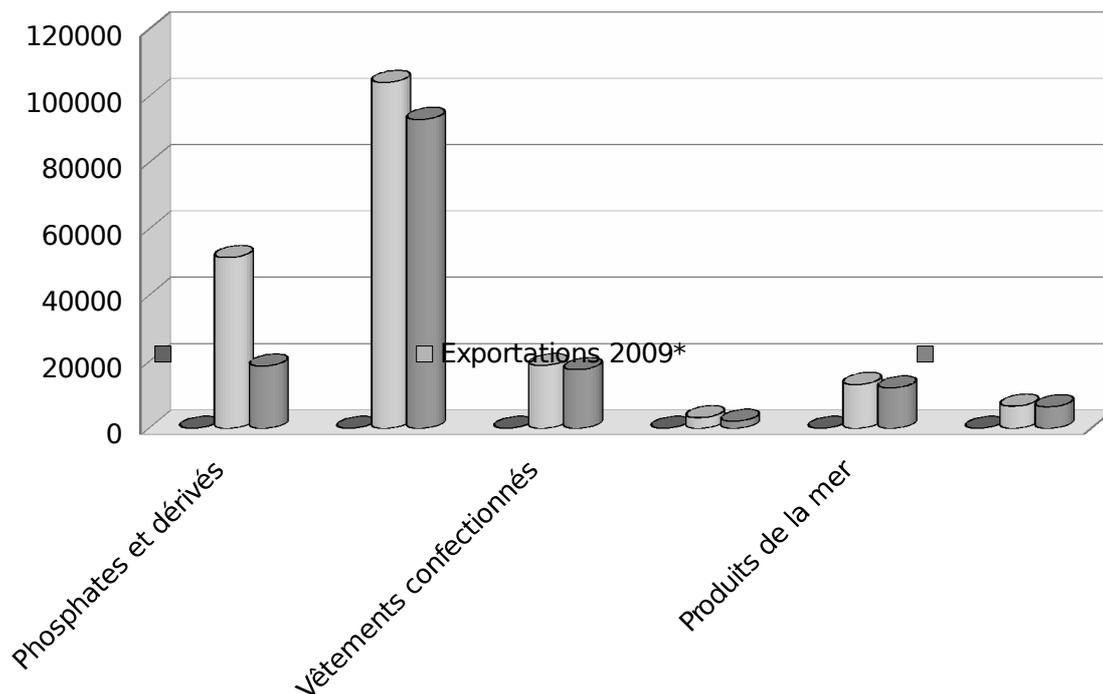
Produits finis de consommation : 32.866,3MDH contre 33.592,8MDH, soit -2,2% ou -726,5MDH.

Les principales composantes du groupe ont évolué comme suit:

- vêtements confectionnés: 17.685MDH contre 18.924MDH, soit -7% ou -1.239MDH ;
- articles de bonneterie : 6.452,6MDH contre 6.659,2MDH, soit -3% ou -207MDH;

Les produits finis de consommation se hissent au premier rang parmi les groupes de produits à l'exportation avec 29,4% contre 21,6% une année auparavant.

Présentation graphique des Exportations



B/ l'impact de la crise La crise économique internationale sur le secteur du textile-habillement

La crise économique internationale ne pouvait pas manquer d'affecter l'économie marocaine, après avoir sévi là où elle est née, c'est-à-dire en Occident. Et l'on savait que les secteurs tournés à l'export étaient particulièrement exposés.

Le Maroc, après avoir été épargné dans un premier temps par la crise financière, grâce à la solidité de son système bancaire et à sa faible exposition aux marchés financiers internationaux, subit depuis le deuxième semestre 2008 les répercussions de la crise économique mondiale par le biais des secteurs exportateurs, en l'occurrence le secteur du textile-habillement occupant une position de premier plan et fortement intégré dans l'économie internationale.

Le secteur du textile-habillement constitue l'un des secteurs les plus dynamiques du tissu industriel au Maroc et recèle un fort potentiel de développement.

Cette industrie se taille également une part très importante dans le commerce extérieur du Maroc puisqu'elle représente plus du tiers des exportations des industries de transformation.

Exportations de vêtements confectionnés et d'articles de bonneterie

	Exportations		Evoluti on en MDH	Evoluti on en %
	2008	2009*		
Vêtements confectionnés	18 924	17 685	-1 239	-7%
Articles de bonneterie	6 659	6 453	-207	-3%

Les questions, surtout sur l'impact direct de cette crise sur nos exportations, notamment les agrumes et produits textiles, se font plus persistantes.

Le président de l'Association des producteurs d'agrumes du Maroc, Ahmed Darrab, appelle à «plus de vigilance et à sécuriser davantage les opérations financières sur le marché international». Voilà qui rappelle aux bons souvenirs de la Société marocaine d'assurance à l'exportation (SMAEX) dont la présidente aura été l'un des premiers opérateurs économiques marocains à tirer la sonnette d'alarme au lendemain des signes annonciateurs de manifestation de cette crise.

A la fédération du textile, l'analyse de cette crise procède du bon sens classique. «Bien plus que les produits du textile, toutes nos exportations vont être affectées du fait de l'impact de la crise financière sur les économies européennes». Pour parer à cette situation de fait, Mohamed Tamer, président de la fédération du textile, milite pour la compression du prix de revient.

Au-delà des conséquences inévitables de cette crise qui a ébranlé jusqu'aux fondamentaux économiques et financiers des plus solides, sur le court terme, le professionnel marocain de l'assurance à l'export s'interroge sur la reconfiguration du monde du secteur financier. Néanmoins, «le Maroc, pays exportateur, subit de plein fouet les conséquences de cette crise qui touche des pays clients, notamment la France, l'Espagne et les Etats-Unis». L'impact encore non évalué de cette crise sur nos exportations s'en trouve largement justifié. «La conséquence de cette crise va se traduire également par une rareté de liquidité sur les marchés, accentuée par l'effet éviction, qui fait que l'Etat les pompe pour parer au plus urgent». Ce qui, va surenchérir les taux d'intérêt dont la conséquence est immédiate sur l'investissement productif. Au plan interne, l'effet de cette situation est dû au surinvestissement dans le secteur immobilier.

CHAPITRE II : LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU MAROC ET ÉQUILIBRE EXTÉRIEUR

Section 1 : Le Maroc et l'UE quel statu ?

A/ Politique de « bon voisinage »

Diplomatie, économie, culture... Le pays ne ménage pas ses efforts pour tirer les bénéfices d'une position privilégiée sur les bords de la Méditerranée. En particulier dans ses relations avec l'Europe.

Si le Maroc est bien installé sur la rive sud, en Afrique, ce n'est pas lui faire injure de prétendre que ses responsables lorgnent davantage le modèle de développement de leurs voisins du nord que les économies subsahariennes.

«Ce statut représente une étape supplémentaire dans une relation déjà très ancienne avec l'Union européenne...», se réjouit Taïeb Fassi Fihri, le chef de la diplomatie. L'accord prévoit la tenue de sommets réguliers entre le Maroc et l'Union européenne, le renforcement du dialogue politique, la coopération en matière de sécurité et de justice, la participation aux opérations européennes de gestion de crise... Sur le plan économique, le Maroc est appelé à intégrer progressivement « un espace économique commun »

s'inspirant des règles de libre-échange en vigueur dans les pays membres de l'Union Européen.

Le royaume marocain s'y préparait déjà puisqu'il bénéficiait d'un accord d'association favorisant le commerce avec les pays de l'UE. Les échanges entre les deux ensembles ont d'ailleurs enregistré une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 9 % durant les six dernières années, pour s'établir à 19,3 milliards d'euros en 2007. Les exportations du royaume vers la communauté ont progressé de 6,4 % durant la même période, tandis que ses importations augmentaient de 11,5 %, entraînant un déficit commercial de 4,2 milliards d'euros l'an dernier contre 1,08 milliard en 2001.

Toutefois, ce manque à gagner est largement contrebalancé par la progression des recettes touristiques (4,6 milliards d'euros pour 7,4 millions de touristes en 2007) et des transferts des MRE, les Marocains résidant à l'étranger (4 milliards d'euros par an), deux sources de revenus qui proviennent pour l'essentiel de la rive nord. Sans compter que l'UE promet d'accroître son aide au pays afin d'accélérer la mise en œuvre de ce « statut avancé », sachant qu'il est d'ores et déjà le premier bénéficiaire des fonds européens à travers l'Instrument européen pour la politique de voisinage (IEPV), avec un montant de 654 millions d'euros pour la période 2007-2010. En échange, Rabat adhère totalement à l'UPM, que le président français était venu présenter à Tanger en octobre 2007.

B/ Les effets de protectionnisme :

Les principaux pays destinataires des produits marocains, l'Union Européenne, appliquent des mesures protectionnistes fiscales et non fiscales qui visent à limiter l'accès des produits en provenance des pays tiers. Il ne s'agit pas seulement de mesures prises séparément, mais aussi collectivement. Ainsi, les produits qui passent d'un pays européen à un autre ne rencontrent pas les difficultés que connaissent les produits qui passent d'un pays tiers, comme le Maroc, à un pays européen. Ces mesures protectionnistes ont entraîné, surtout depuis l'entrée de l'Espagne et de Portugal dans le marché commun, des difficultés particulièrement graves sur le plan des exportations agricoles du Maroc, qui est allé jusqu'à la proposition officielle de son éventuelle adhésion au marché commun.

La stagnation économique : la majorité des pays industrialisés passe par une période de stagnation économique apparue clairement depuis 1980 ; cela frein leur demande globale (pouvoir d'achat) et affaiblit leur capacité d'absorber les produits venant d'autres pays. Aussi, le respect de la clause de la préférence nationale donne la priorité aux produits issus des pays Européens, limitant l'accès des produits des pays tiers par des quotas selon un calendrier annuel.

Le Rapport offre-demande : l'apparition de nouveaux producteurs et concurrents joue un rôle négatif contre les exportations marocaines, notamment de la part du Portugal, de l'Espagne, de la Grèce, de la Turquie, et depuis quelques années des PECO ayant fait leur adhésion à l'union européenne.

Par ailleurs, le Maroc, à l'instar de la plupart des pays en développement, ne peut pas contrôler ses exportations lorsque les prix de celles-ci diminuent.

Ainsi, malgré la baisse considérable des prix des phosphates (après 1975), le Maroc n'a pas pu réduire l'offre afin de stabiliser le marché. Pire encore, il a augmenté sa production, ce qui a provoqué un désastre sur le plan des rentrées financières. Sans doute cette politique provient de l'existence de concurrents et du besoin très pressant de devises. Le Maroc n'arrive pas à diminuer le volume de ses exportations bien que les prix soient en baisse sur le marché mondial.

Section 2 : L'équilibre des comptes extérieurs

A/ La situation du commerce extérieur

Le commerce extérieur est un élément indispensable pour développement socio-économique d'un pays. Ce sont les importations qui participent à l'exécution des programmes et couvrent le paiement des dettes extérieures.

Ainsi, on exporte afin d'avoir les monnaies convertibles nécessaires pour l'achat à l'étranger de biens et services.

En conséquence, toute diminution des importations ou exportations provoque des effets nocifs sur la situation économique du pays et entraîne, en fin de compte, une détérioration du niveau de vie de tous les citoyens. Néanmoins, les importations dans plusieurs pays en développement comprennent des produits de luxe destinés aux classes favorisées pour leur consommation ostentatoire et non productive. Ces types de dépense entraînent des sorties de devises qui devraient normalement financer des achats productifs pour des pays, comme le Maroc, en phase de développement de leur économie.

Toutefois, les aspects positifs du commerce extérieur supposent un certain équilibre des échanges internationaux du pays. Si les balances extérieures sont

déficitaires, comme c'est le cas du Maroc, le commerce extérieur deviendra une cause de retard et de sous développement économique et aboutira à recourir aux emprunts extérieurs. Ceci veut dire que le commerce extérieur comporte deux aspects totalement différents : d'une part, il constitue le principal moyen de se libérer de la charge financière vis-à-vis de l'étranger et, d'autre part, il peut être un instrument susceptible de contribuer au gonflement des dettes. La crise d'endettement est intimement liée au problème de la balance des paiements.

En d'autres termes une solution efficace et appropriée à cette crise n'est convenable qu'avec le retour à l'équilibre commercial. Le déficit commercial et du compte courant influence la situation des paiements extérieur et gonflent plus ou moins l'endettement de pays.

Le déficit commercial est dû à une insuffisance de couverture des importations par les exportations. Au Maroc, la valeur des importations a toujours été supérieure à celle des exportations.

Les exportations marocaines sont composées, principalement, de produits miniers, agricoles et des certains produits manufacturés, dont particulièrement les produits textile. Ce sont des produits traditionnels à faible valeur ajoutée, et qui rencontrent en plus plusieurs difficultés comme les mesures protectionnistes qui sont appliquées par les principaux pays destinataires des produits marocains.

Les produits exportés du Maroc sont composés de produits qui connaissent de fortes fluctuations des prix au niveau du marché international. Si le prix de l'un de ces produits baisse sur le marché mondial, le commerce extérieur va être sérieusement endommagé, et il est pratiquement impossible de compenser la perte par la

voie d'un autre produit. Ces causes (conjugués avec d'autres comme la sécheresse) jouent un rôle extrêmement négatif envers le développement des exportations.

Les importations s'ajoutent aux problèmes cités pour accentuer le déséquilibre commercial. Tous les problèmes du commerce extérieur du Maroc proviennent donc de l'existence de deux facteurs : retard des exportations et avance des importations. La balance commerciale ne connaît pas de fluctuations de grande ampleur depuis de nombreuses années.

Le déficit commercial reste circonscrit. Il a été en moyenne égal à deux milliards de dollars pendant les dix dernières années, avec une dégradation en fin de période. Le schéma est toujours le même : les années de sécheresse obligent l'Etat à importer des quantités importantes de céréales, les hausses du prix de pétrole et le manque de dynamisme des exportations sont autant de facteurs qui aggravent le déficit. Les deux secteurs (agricole et minier) ne connaissent pas de bouleversements spectaculaires.

B/ Contribution des tourisms et les transferts des MRE

Recettes touristiques

C'est un secteur clé de l'économie marocaine, la principale source de devise avec celle de l'apport financier des MRE, le tourisme est un vecteur de développement au Maroc et ses chiffres sont donc suivis à la loupe. Et cette année sur fond de crise économique mondiale, le nombre de nuitées d'hôtel est en baisse de 3 %, et les recettes de voyage sont net recul de 14 % au premier semestre de l'année. Une baisse de nuitées et de recettes mais paradoxalement le nombre de visiteurs est en hausse.

Au premier semestre 2009, le Maroc a accueilli quelques 3,5 millions de touristes (soit 9 % de plus que l'année précédente à la même période). Les français arrivent en tête, suivis des espagnols, des belges et des allemands.

Plus de touristes mais moins de nuitées au Maroc ! Comment dès lors expliquer ce phénomène ? Il faut sans doute y voir les effets de la crise économique mondiale mais pas seulement. Autre observation, les locations d'appartements et de maisons qui se multiplient. De nombreuses agences qui se multiplient sur le net sont spécialisées dans ce type de séjours. Une pratique qui se fait au détriment des hôtels, des circuits classiques au Maroc, et dont les recettes ne sont toujours pas prises en compte dans les statistiques officielles, tout comme d'ailleurs le séjour chez l'habitant. Il n'en demeure pas moins que ces touristes là dépensent et génèrent des recettes. Une baisse des recettes touristiques au Maroc pour ce premier semestre, elles passent en effet de 24,4 milliards de dirhams à 20,9 milliards de dirhams (- 14,4 %). Mais la situation est en nette amélioration, dit-on, les effets de la crise se font essentiellement sentir de janvier à mars. Les autorités marocaines avaient tout autant anticipé que 2009, compte tenu du contexte international, ne serait pas un cru exceptionnel. La casse semble toutefois limitée, un plan d'action a été mis en place. Il s'est notamment traduit par l'octroi d'une enveloppe budgétaire supplémentaire (10 millions d'euros de plus).

Rappelons qu'en 2008, le Maroc a accueilli près de 8

millions de touristes et maintient son objectif de 10 millions de visiteurs en 2010.

Recettes MRE

- Les recettes MRE ont totalisé 50.237,8MDH contre 53.072,4MDH en 2008, en recul de 5,3% ou -2.834,6MDH.
- Par rapport à la moyenne des années 2004 à 2008, soit 46.813,4MDH, ces recettes se sont améliorées de 7,3% ou +3.424,4MDH.

Année	Moyenne Variation 2004- 2008	2008	2009*	Variation	
				MDH	%
Recettes MRE	46 813,4	53 072,4	50 237,8	+3 424,4	+7,3

*Chiffres Provisoires

Conclusion générale

Au Maroc, depuis longtemps, la politique économique s'est beaucoup préoccupée de l'état de la balance de paiements, qui enregistre sa position financière vis-à-vis de l'extérieur. Ainsi, pour dégager

des soldes positifs au niveau des balances extérieures, des encouragements ont été entrepris, par le biais des instruments de cette politique économique, en faveur des secteurs tournés vers l'extérieur (agriculture d'exportation, tourisme, transferts des MRE).

D'un autre côté, les efforts de libéralisation commerciale sur les plans bilatéral et régional se sont avérés d'une incidence positive sur l'accroissement des flux commerciaux extérieurs de notre pays et partant sur le renforcement de son ancrage à l'économie mondiale. Néanmoins, une telle orientation ne devrait pas occulter la nécessité de poursuivre la libéralisation multilatérale dans le cadre de l'OMC qui offre des opportunités économiques indéniables, notamment pour ce qui est la prise en compte des exigences et impératifs de développement des pays émergents et en développement à l'image du Maroc. De plus, la stratégie de diversification des alliances et des partenariats économiques poursuivie par le Maroc ne semble pas avoir atteint son point culminant à même de générer une véritable redistribution du commerce extérieur marocain sur des partenaires clés.

En définitive, la conciliation entre les bienfaits de la mondialisation et le coût de l'ouverture se prête beaucoup plus à un exercice de maximisation. Les effets préliminaires du libre échange sur l'économie nationale ne sont pas très négatifs, mais pointent du doigt la nécessité de relancer les exportations pour en faire un pilier de croissance à part entière. Du coup, c'est toute la problématique de la compétitivité de l'offre exportable qui revient à l'ordre du jour et dont la résolution devrait transcender la logique simpliste basée sur les coûts pour englober des dimensions plus structurantes, telles la modernisation institutionnelle, la refonte des schémas de spécialisation au profit des créneaux porteurs du commerce mondial et la

promotion des investissements étrangers générateurs de transferts technologiques et de savoir-faire.

Références bibliographiques

- ↪ Jaime de Melo et Jean-Marie Grether, Commerce International Théories et Applications. Edition : 2ème tirage, 1997.
- ↪ Bank Al-Maghreb : « Rapport Annuel 2008 »
- ↪ Ministère du Commerce Extérieur : « Diagnostic du commerce extérieur 1995-2005 », octobre 2006.
- ↪ Office des Changes : « Statistiques du commerce extérieur », www.oc.gov.ma.
- ↪ Gonzalo Escribano : « la politique commerciale du Maroc : entre libéralisation et modernisation », Edition septembre 2003.
- ↪ OCDE : « Mettre la libéralisation des échanges au service du développement », octobre 2005.